



Objectifs d'apprentissage

Cette formation a été développée pour les physiothérapeutes afin de répondre aux exigences de l'OPPQ relativement au règlement autorisant les physiothérapeutes à prescrire des radiographies.

Objectifs :

- Appliquer les conditions et modalités autorisant les physiothérapeutes à prescrire des radiographies
- Décrire le rôle du physiothérapeute dans le processus autorisant celui-ci à prescrire des radiographies
- Reconnaître le rôle du physiothérapeute dans le contexte de collaboration interprofessionnelle dans lequel s'applique la prescription d'examens radiographiques par le physiothérapeute

Structure de la formation

1. Accueil
2. Prétest
3. Quatre modules de formation comprenant des présentations narrées, des lectures, des Quiz, des vignettes cliniques et des histoires de cas
4. Un examen en deux parties distinctes (Partie A : Modules 1-2 et Partie B : Module 3-4)
5. Un questionnaire d'appréciation

Les Quiz et vignettes cliniques présents dans les modules sont formatifs et les résultats ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il est important de bien intégrer le contenu de ces exercices car ceux-ci sont préparatoires à l'examen final. Une note de passage de 60 % est requise pour chacune des parties de l'examen final (A et B).

INSCRIPTION EN LIGNE

www.pedagogia.ulaval.ca

Information :

418 656-5958

pedagogia.dpc@fmed.ulaval.ca

Consultez la page suivante pour les modalités d'inscription et la procédure de connexion

Modalités d'inscription et d'accréditation

Cette formation vous permet de déclarer 20 heures de formation continue (20 HFC) dans votre porte-folio de clinicien soit 15 heures de formation et 5 heures de lectures préalables.

Coût :

425 \$ pour les membres de l'Association québécoise de la physiothérapie (AQP)

525 \$ pour les non-membres de l'AQP

Cette formation donne droit également à 2 unités d'éducation continue (UEC)*.

Dix (10) heures de formation sont équivalentes à une (1) (UEC).

* Ces unités d'éducation continue émises correspondent à des standards de qualité d'enseignement de haut niveau, mais ne sont pas comptabilisées dans le dossier universitaire de l'apprenant.

L'UEC est une mesure qui garantit la valeur et le respect des normes de qualité de la SOFEDUC en matière de planification, d'organisation, d'exécution et d'évaluation d'activités de formation continue.

Le paiement s'effectue par carte de crédit seulement (Visa ou MasterCard) lors de l'inscription en ligne sur le site www.fmed.ulaval.ca/fmc.

Notez que les cartes de crédit prépayées ne sont pas acceptées.

Une confirmation d'inscription et de paiement vous sera expédiée par courriel.

Accès au module et récupération de votre attestation

Lorsque votre inscription est complétée, nous vous invitons à retourner dans votre dossier de formation afin de cliquer sur le lien et ainsi débiter le module de formation. Pour ce faire, voici les étapes à suivre :

1. Connectez-vous à votre profil au <https://extranet.fmed.ulaval.ca/FormationContinue/CalendrierFormations.asp>
2. Rendez-vous dans le menu « *Consulter mon dossier de formation* » dans la colonne rouge à gauche de la page
3. Cliquez sur le lien d'accès au module sous « *Prescription de radiographie en physiothérapie* ».

Lorsque le module de formation est terminé, l'attestation est automatiquement disponible si les modalités ont été respectées. Nous vous invitons à retourner dans votre dossier de formation sous la colonne « attestation », en cliquant sur les flèches rouges votre attestation s'affichera afin de pouvoir l'imprimer. Notez qu'aucune attestation papier ne sera transmise ultérieurement.